

Manuel de confinement en milieu scolaire

Guide de référence pour les écoles



Mise à jour : 2020

Table des matières

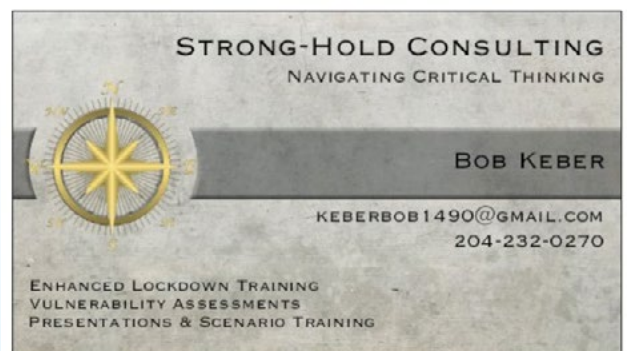
Introduction	1
Terminologie relative au confinement	2
Alerte d'incendie et accès des visiteurs	2-3
Exigences prévues par la loi	3-4
Processus de planification	4-8
Stratégies de sécurité à faible coût pour les installations scolaires	8-11

Le service de gestion du risque d'entreprise de la Manitoba School Boards Association tient à remercier **Bob Keber** pour sa contribution à la création de ce guide de référence. Bob Keber est conférencier et consultant dans les secteurs de l'éducation, des organisations sans but lucratif et des entreprises. Il propose des stratégies et des initiatives de référence à ceux qui cherchent à faciliter le changement dans leur culture de sûreté et de sécurité.

Au cours de ses 30 ans au sein du Service de police de Winnipeg, M. Keber a occupé de nombreux postes opérationnels et de supervision, où il a acquis un ensemble incomparable d'accréditations et d'expérience qui ont conduit à la mise en œuvre d'initiatives et de stratégies de sécurité globales dans toute la province du Manitoba.

Sa formation et son expérience dans les domaines de l'évaluation des risques de violence et de gestion des traumatismes, de la réponse civile en cas de tireur actif/d'agresseur actif, de l'évaluation de la menace avant une attaque, de la prévention du crime par l'aménagement du milieu et l'évaluation de la vulnérabilité permettront d'améliorer la préparation de votre lieu de travail grâce aux renseignements et à la formation fournis aux personnes qui sont véritablement les « premiers intervenants » - c'est-à-dire les personnes qui se trouvent sur place lorsque la crise éclate.

La formation offerte par M. Keber préparera vos employés et vos dirigeants à réagir efficacement à la menace croissante d'événements critiques sur le lieu de travail.



Introduction

Le personnel, les élèves et les visiteurs des écoles du Manitoba ont le droit d'apprendre, de travailler et d'être présents dans un environnement sûr et sécurisé. Cependant, la possibilité d'un événement violent majeur est une réalité qui ne peut être ignorée. Toute personne qui passe régulièrement du temps dans une école du Manitoba doit savoir comment se protéger et comment protéger nos enfants en cas d'incident grave ou de menace de violence scolaire.

De nombreux conseils scolaires ont entrepris activement un processus d'établissement de plans de confinement.

Cependant, il n'y a pas eu d'approche cohérente à l'échelle de la province en matière de planification du confinement. Les lignes directrices de la GRC pour la sécurité en milieu scolaire ont servi de base aux procédures et ont été appuyées par le Service de police de Winnipeg. Des stratégies de confinement renforcées continuent d'appuyer la doctrine de sécurité en milieu scolaire, mais ont intégré le recours à la pensée critique pour comprendre les alertes, les techniques de confinement barricadé, l'évacuation et, si nécessaire, les stratégies de lutte contre les menaces.

Les lignes directrices ci-dessous doivent accompagner les protocoles en vigueur. Elles sont fournies afin d'aider les écoles à s'assurer que leurs plans de confinement répondent aux exigences de base, et de garantir un certain niveau de cohérence à l'échelle de la province.

Lors de l'élaboration de plans de confinement, chaque école doit prendre en considération les lignes directrices suivantes :

Quand procéder à un confinement/ terminologie à utiliser

La terminologie est très importante. Les plans doivent clairement indiquer quand utiliser le terme « confinement » plutôt que d'autres termes. Les termes utilisés pour ordonner un confinement doivent être simples, clairs et ne laisser aucune ambiguïté quant à ce qui est attendu. Aucun mot de passe secret ne doit être utilisé. Les lignes directrices de la GRC précisent que seuls les termes suivants doivent être utilisés : « **CONFINEMENT, CONFINEMENT IMMÉDIAT** ».

Le terme « confinement » ne doit être utilisé qu'en cas de menace immédiate à l'intérieur ou à proximité de l'école. Son utilisation abusive ou les variations du mot « confinement » ou d'autres termes liés au confinement pour désigner toute autre situation risquent de semer la confusion. Cela risque aussi de désensibiliser le personnel et les élèves à l'importance ou à l'urgence d'une situation réelle s'ils entendent ce terme utilisé à des fins autres que celles prévues.



Le CONFINEMENT BARRICADÉ doit être utilisé uniquement en cas d'incident majeur ou de menace de violence à l'intérieur de l'école ou contre celle-ci. Le recours excessif ou abusif du confinement barricadé entraînera une désensibilisation du personnel et des élèves, qui ne prendront plus cette mesure au sérieux.

Le confinement barricadé désigne la restriction des mouvements des élèves et du personnel en raison d'une menace de violence à l'intérieur de l'école. L'objectif d'un confinement barricadé est de mettre les occupants à l'abri et hors de vue dans un endroit sûr en cas de menace active pouvant entraîner des blessures graves ou la mort. Les types d'événements qui déclenchent un confinement barricadé comprennent, sans s'y limiter, les suivants :

- un intrus dangereux;
- un tireur actif;
- un suspect barricadé.

Le CONFINEMENT DE SÉCURITÉ doit être utilisé lorsqu'il est souhaitable de sécuriser l'école en raison d'une situation en cours à l'extérieur et sans rapport avec l'école (p. ex., un braquage de banque se produit près d'une école, mais pas sur le terrain de l'école). Dans cette situation, l'école continue de fonctionner normalement, les portes extérieures étant verrouillées jusqu'à ce que la situation près de l'école soit résolue.

La MISE À L'ABRI SUR PLACE est utilisée lorsque la sécurité personnelle est considérée comme étant en danger si quelqu'un quitte l'école. Il est nécessaire que tout le monde reste à l'intérieur et prenne des mesures de protection. Les types d'événements qui déclenchent une mise à l'abri sur place sont les suivants :

- des événements météorologiques tels qu'une tempête de neige soudaine;
- un événement environnemental tel qu'un déversement de produits chimiques à l'extérieur de l'école;
- un enfant disparu;
- la présence d'un animal sauvage (cougar, ours, etc.);
- toute situation où l'évacuation pourrait présenter un risque plus important que la mise à l'abri sur place.

Les conseils scolaires doivent utiliser la terminologie ci-dessus lorsqu'ils élaborent leurs plans locaux, afin d'assurer la cohérence à l'échelle de la province.

Un langage commun à l'échelle de la province facilite l'intégration lorsque le personnel, les élèves et les membres des services d'urgence sont transférés d'un secteur de compétence à un autre.

Alerte d'incendie

Chaque école doit disposer d'un plan de sécurité incendie dans le cadre de son plan de sécurité global. Ce plan doit comprendre des détails sur les consignes à observer en cas d'incendie, les plans d'étage de l'installation, les tâches du personnel en cas d'incendie, les issues de secours et les exercices d'évacuation.

<http://www.mbschoolboards.ca/documents/services/riskManagement/studentSafety/Fire%20Safety%20in%20Educational%20Facilities%20-%20Guide%20for%20Educators.pdf>



Les plans doivent aborder la manière de réagir à une alerte d'incendie, et expliquer les bonnes techniques d'évacuation et le recours à l'esprit critique pour déterminer s'il est réellement sûr de quitter la pièce (ou la façon de quitter une pièce lors de tout type d'évacuation d'urgence).

- Arrêtez – Ne vous mettez pas instinctivement en file pour quitter la pièce.
- Écoutez ce qui se passe à l'extérieur de votre porte.
- Regarder par la fenêtre; que voyez-vous?
- Où vous trouverez-vous en cas d'urgence? Connaissez toutes les issues de secours.

Il faut toujours faire preuve d'esprit critique avant d'évacuer en cas d'urgence, quelle qu'elle soit.

En cas de déclenchement de l'alerte d'incendie après une mesure de confinement, le personnel et les élèves ne doivent pas réagir comme ils le feraient normalement, mais doivent rester confinés, si cela ne présente aucun danger. Le personnel et les élèves doivent toujours être conscients des autres dangers et être prêts à réagir en conséquence afin d'assurer leur propre sécurité.

Contrôle de l'accès des visiteurs

Chaque école est confrontée à des défis qui lui sont propres, mais toutes ont la responsabilité fondamentale d'assurer la sécurité des élèves, des enseignants et du personnel. L'équilibre à trouver dans la mise en place d'un contrôle de l'accès consiste à maintenir un environnement ouvert et convivial tout en garantissant la sécurité des installations à tout moment, notamment pendant les heures de cours, lorsque seuls quelques enseignants et membres du personnel sont présents, et lorsque les installations scolaires sont inoccupées



L'IMPORTANCE DE SAVOIR QUI ENTRE DANS VOS ÉCOLES, OÙ ET COMMENT NE PEUT ÊTRE SOUS-ESTIMÉE.

Exigences prévues par la loi

En janvier 2011, le ministre de l'Éducation a mis en place un nouveau protocole à l'intention des directeurs d'école et des garderies concernant le contrôle de l'accès des visiteurs dans les écoles. Ce protocole établit les exigences minimales en matière de contrôle de l'accès des visiteurs dans les écoles. Les exigences relatives au contrôle de l'accès des visiteurs dans les écoles figurent aussi dans *la Charte de la sécurité dans les écoles, la Charte sur la sécurité des enfants en garderie et la Loi sur les écoles publiques*.

Le contrôle de l'accès est un moyen planifié et systématique de surveiller le milieu scolaire, les installations et le terrain, à des fins de sécurité scolaire et de prévention de la violence. L'objectif principal du contrôle de l'accès est préventif, c'est-à-dire de réduire la probabilité d'incidents ou de problèmes.

Les mesures de sécurité suivantes sont reconnues et constituent des normes minimales que toutes les écoles doivent s'efforcer de respecter. Toutes les écoles doivent contrôler l'accès des visiteurs à leurs installations. Une copie du plan de contrôle de l'accès doit être affichée bien en vue dans l'école et la garderie. Les parents doivent être informés des stratégies de contrôle de l'accès et de l'importance de respecter les règles dès le début de l'année scolaire.

Contrôle de l'accès des visiteurs **PENDANT** les heures de classe :

- Toutes les écoles doivent élaborer, gérer et respecter une politique d'enregistrement des visiteurs.
- Tous les membres du personnel doivent disposer d'un badge d'identification attribué par la division et être tenus de le porter en permanence de manière visible.
- Tous les visiteurs et bénévoles doivent se présenter au bureau de l'école à leur arrivée. Les visiteurs et bénévoles qui restent dans l'école doivent s'enregistrer au bureau en indiquant la date et l'heure de leur arrivée, puis signer le registre à leur départ.
- Les bénévoles doivent porter un badge d'identification de bénévole et les visiteurs, un badge de visiteur.
- Les badges de visiteurs doivent être munis d'un cordon de couleur vive afin de faciliter leur identification.
- Le ou la réceptionniste de l'école doit communiquer avec le personnel dans l'aire où se rend le visiteur. Les visiteurs doivent être accompagnés jusqu'à leur destination par un membre du personnel.
- Toutes les portes extérieures de l'école doivent rester verrouillées, à l'exception des portes principales surveillées. Des panneaux doivent être placés sur toutes les portes verrouillées pour diriger les visiteurs vers la porte principale, ainsi qu'à l'intérieur de l'école pour diriger les visiteurs vers le bureau.
- Les écoles qui ne sont pas en mesure de surveiller directement l'accès doivent passer à un point d'entrée unique contrôlé par un interphone et une caméra.
- Les écoles ayant des employés administratifs qui ont des heures de travail réduites ainsi que du personnel de direction qui enseigne doivent verrouiller leurs portes lorsqu'il n'y a personne pour contrôler l'accès.
- Tous les visiteurs, y compris les parents, doivent rester au bureau et ne doivent pas avoir accès aux salles de classe ni être autorisés à se promener dans les couloirs.
- Tous les employés de la division qui doivent se rendre dans d'autres lieux sont tenus de porter un badge d'identification approuvé par le conseil scolaire et de s'enregistrer au bureau.
- Les fournisseurs ou les inspecteurs doivent se présenter au bureau, signer le registre d'entrée et de sortie, et fournir des pièces d'identité avant d'être accompagnés à l'intérieur de l'école.
- Les portes des salles occupées doivent être verrouillées en permanence.
- Les salles inoccupées doivent être fermées et verrouillées.
- Les salles techniques et d'entretien doivent être fermées et verrouillées.
- Les dossiers scolaires, les données personnelles, les médicaments et les clés doivent être protégés en tout temps.
- Des radios portables doivent être disponibles et utilisées pendant la surveillance. Une procédure de sortie appropriée doit être mise en place pour s'assurer que les radios sont rapportées.

Contrôle de l'accès des visiteurs **APRÈS** les heures de classe :

- En soirée, toutes les portes coupe-feu et les aires protégées doivent être fermées et verrouillées afin de limiter l'accès à l'école. Tous les membres du personnel travaillant après les heures normales doivent verrouiller les portes des salles de classe afin d'empêcher l'accès à d'autres titulaires de permis ou personnes.
- Tout le personnel doit connaître les politiques de travail en isolement de la division.
- Le personnel d'entretien en soirée doit connaître les procédures d'urgence, notamment comment accéder au panneau d'alerte d'incendie et aux vannes d'arrêt d'urgence et comment les utiliser.

Titulaires de permis :

- Tous les titulaires de permis sont tenus d'utiliser uniquement le rez-de-chaussée de l'école. Tous les autres étages sont interdits d'accès à toute personne autre que le personnel scolaire ou d'entretien.
- Pour les permis valables en soirée et la fin de semaine, les portes seront ouvertes au plus tôt 30 minutes avant l'événement et fermées 30 minutes après le début de l'événement (dans la mesure du possible).
- Les titulaires de permis sont tenus de surveiller les portes d'entrée à tout moment pendant leur présence dans l'école.
- Toute personne suspecte ou inconnue errant dans l'école sera interrogée par le personnel enseignant ou d'entretien. Si la personne refuse de partir, les forces de l'ordre locales seront appelées.
- Tous les titulaires d'un permis d'utilisation de l'école après les heures de classe doivent souscrire une assurance responsabilité civile et en fournir une copie à l'école lors de la présentation de la demande de permis.

Processus de planification

Il y a de nombreux facteurs à prendre en compte lors de l'élaboration d'un plan de sécurité en milieu scolaire à l'échelle du district. Le processus de planification prend du temps et est continu. Les quatre phases de la gestion des urgences, à savoir l'atténuation et la prévention, la préparation, l'intervention et la reprise des activités, aident à établir les bases de la planification. Ces phases sont toutes interconnectées et ont une incidence sur les résultats de chacune d'entre elles. De plus, les six étapes de base suivantes peuvent aider le district scolaire à élaborer son plan de sécurité :

- 1. Constituez une équipe de planification à l'échelle du district.** L'équipe doit comprendre, à tout le moins, des administrateurs, des parents, des enseignants, du personnel chargé de l'entretien, du transport, de la restauration et des soins infirmiers au sein du district. Les organismes externes suivants devraient aussi être impliqués : les forces de l'ordre, les pompiers, les hôpitaux et le personnel chargé de la gestion des urgences.
- 2. Effectuez une analyse des risques** de l'emplacement scolaire et de ses environs afin de recenser les dangers potentiels. Déterminez la gravité des répercussions de chaque danger recensé.
- 3. Éliminez ou atténuez les dangers**
Déterminez si les dangers recensés à l'étape 2 peuvent être éliminés ou atténués.
 - Tailler les arbres et les arbustes, éliminer tout autre élément pouvant servir de cachettes et dégager la vue pour permettre une observation directe dans la mesure du possible.
 - Éliminer tout dispositif d'escalade qui pourrait permettre d'accéder aux fenêtres ou au toit.
 - Sécuriser les trappes de toit, les portes des équipements de CVC et les portes d'accès.
 - Effectuer immédiatement les réparations nécessaires sur le périmètre des installations, y compris les fenêtres et l'éclairage de sécurité, vérifier régulièrement l'usure des ampoules.
 - Clôturer les zones susceptibles de créer des niches et des angles morts (envisager l'installation de caméras).
 - Ralentir la circulation en ajoutant des panneaux d'arrêt, des marquages au sol et des dos d'âne dans les stationnements et les voies d'accès.
 - Diriger clairement les visiteurs vers l'entrée principale.
 - Limiter le nombre de points d'entrée dans l'école.
 - Vérifier régulièrement l'état des ferrures des portes extérieures.
 - Numérotter clairement les portes et les pièces afin que les services d'urgence puissent les localiser rapidement.
 - Indiquer les numéros de pièces à l'extérieur afin que les services d'urgence puissent les localiser depuis l'extérieur.
 - Inspecter régulièrement les fenêtres et les ferrures de fenêtres aux étages les plus bas.
 - Veiller à ce que les issues de secours soient dégagées et exemptes de matériaux inflammables.
 - Vérifier régulièrement les portes d'issue et les passages afin de s'assurer qu'ils ne sont pas bloqués.
 - Vérifier régulièrement que les panneaux de sortie, les alarmes incendie, les extincteurs, etc., fonctionnent correctement.
 - S'assurer que les plans d'évaluation d'urgence sont à jour.
 - Installer un bouton de panique ou un avertisseur de contrainte dans la zone du bureau principal afin d'alerter le personnel et les forces de l'ordre locales.
 - Envisager l'installation d'un interrupteur principal pour le système de ventilation de l'école.
 - Limiter l'accès à toutes les pièces et à tous les espaces contenant des câbles, des équipements et des commandes.

4. **Élaborez des procédures pour réagir aux dangers.** Élaborez des procédures écrites sur la manière de réagir aux dangers recensés à l'étape 2 qui ne peuvent être éliminés.
5. **Formez les élèves et le personnel.** Tous les élèves et tous les membres du personnel doivent être formés à l'utilisation du plan et à leurs responsabilités dans le cadre d'une intervention donnée.
6. **Organisez des exercices et des simulations.** Des exercices et des simulations doivent être organisés pour mettre à l'essai le plan. Tous les participants doivent prendre part à un compte rendu à la fin de chaque exercice. Les commentaires fournis par les participants sont utilisés pour cerner les points forts et faiblesses du plan. Le plan est ensuite modifié afin de renforcer les points faibles.

Établissez et consignez les politiques et les procédures suivantes relatives aux initiatives de renforcement des cibles



- Accès aux installations
- Politique relative aux visiteurs
- Procédures de livraison
- Politiques relatives aux fournisseurs et aux entrepreneurs
- Sécurité du transport des élèves
- Distribution des passe-partout et des codes d'accès
- Accès des véhicules et stationnement
- Aire d'entreposage (p. ex., nourriture, produits chimiques, équipement, médicaments)
- Systèmes de CVC

Il faut développer une culture de sécurité dans l'ensemble de la population scolaire. Le maillon faible de tout système est généralement les personnes que le système tente de protéger.

En essayant de bâtir des communautés prospères, nous perdons parfois de vue ce qui est le plus important dans cette quête : l'individu. Une culture de sécurité s'adresse à l'individu. À chacun d'entre nous. Une culture de la sécurité est l'environnement dans lequel nous nous épanouissons tous, physiquement, émotionnellement, financièrement, socialement, en réalisant notre potentiel individuel et collectif.

Soyez vigilant.

Cela semble élémentaire, mais parfois les points les plus évidents sont les plus cruciaux. Posez votre téléphone et soyez attentif à votre environnement.

En matière de sécurité, nous faisons souvent référence à l'expression « connaissance de la situation », qui signifie être conscient de notre situation où que nous soyons.

Lorsque vous entrez dans un bâtiment pour la première fois, repérez-vous et faites l'inventaire de votre environnement : remarquez les personnes présentes dans la pièce, la disposition des lieux, l'emplacement des sorties les plus proches et tout ce qui semble anormal.



Préparez un bref plan mental « au cas où ».

Adoptez l'état d'esprit suivant : lorsque vous entrez dans un lieu, commencez à vous préparer mentalement au scénario « au cas où »

Ce type de réflexion vous apprend à être beaucoup plus vigilant dans la recherche des issues de secours ou d'une pièce sûre où vous pouvez vous réfugier. Prenez quelques minutes pour mettre en place un plan d'évacuation lorsque vous arrivez dans un lieu, puis retournez profiter de votre soirée.

Sachez ce qu'il faut rechercher.

Lorsque vous examinez un lieu ou une situation, soyez à l'affût de tout ce qui semble suspect.

Le signe le plus alarmant est une personne qui semble déplacée en raison de ses vêtements (elle est habillée pour l'hiver en plein été) ou de ses actions. Les actions à surveiller comprennent le fait de laisser un colis suspect ou d'avoir un comportement inhabituel pour le contexte.

N'ayez pas peur de signaler quelque chose de suspect.

Soyez attentif à vos voisins, à l'activité des gens sur les réseaux sociaux, et n'ayez pas peur de faire part de vos inquiétudes.

Si quelque chose vous semble suspect, ne partez pas du principe que quelqu'un d'autre va appeler ou le signaler. Appelez vous-même. Fiez-vous à votre instinct lorsque quelque chose vous tracasse et vous dit que quelque chose ne va pas. Trop de gens ignorent ces sentiments alors qu'ils pourraient sauver des vies.

Essayez de rester aussi calme que possible.

Concentrez-vous sur votre respiration : inspirez par le nez et expirez par la bouche pendant que vous agissez. Rester calme et concentré peut faire la différence entre la vie et la mort, car un état de panique accru peut altérer votre jugement et votre capacité à prendre des décisions judicieuses lorsque le temps est compté.

Courez si vous le pouvez.

Dans une situation impliquant un tireur actif, votre première réaction doit être de sortir du bâtiment si vous pouvez le faire en toute sécurité. Et une fois que vous avez franchi la porte, ne vous arrêtez pas.

Continuez à avancer et éloignez-vous autant que possible de la ligne de tir. Ne pensez pas que vous êtes en sécurité une fois à l'extérieur simplement parce que les coups de feu ont lieu à l'intérieur. Mettez-vous à l'abri, puis appelez le 911. Ces quelques secondes peuvent être cruciales.

Cachez-vous si nécessaire.

Si vous ne pouvez pas vous rendre en toute sécurité à une sortie et franchir la porte, votre deuxième option est de vous cacher. Une fois que vous êtes caché et en sécurité, restez silencieux et immobile. Ce n'est pas le moment de prendre votre téléphone. Si vous en avez la possibilité et que vous pensez vraiment être en sécurité, vous pouvez appeler le 911, mais soyez très prudent.

Surtout, dans une situation sombre, vous devez maintenir l'obscurité. Vous ne devez pas allumer votre téléphone, car cela pourrait vous trahir. Cachez-vous derrière l'objet le plus solide possible pour vous protéger des balles.

Barricadez-vous.

Construire une barricade consiste à ériger un mur en empilant des bureaux et des tables afin d'empêcher un intrus de voir à l'intérieur ou d'accéder facilement à une salle de classe. Envisagez de placer des classeurs, des étagères ou d'autres objets lourds près de l'entrée de la salle de classe afin de pouvoir construire rapidement une barricade solide.

Pour une porte qui s'ouvre vers l'extérieur, construisez un mur en empilant des bureaux ou en calant une table afin d'empêcher l'intrus de voir à l'intérieur de la pièce une fois la porte ouverte. Pour une porte qui s'ouvre vers l'intérieur, poussez des meubles lourds contre celle-ci, calez une chaise sous la poignée ou utilisez des cales de porte.

Restez caché longtemps.

Une fois caché, ne sortez pas avant que les forces de l'ordre n'arrivent et n'annoncent qu'elles sont prêtes à vous accompagner. N'essayez pas de déterminer par vous-même quand il est sûr de sortir.

Suivez les instructions et les ordres des agents des forces de l'ordre. Comme les agents ne savent pas qui sont les auteurs, vous devez rester calme et suivre leurs instructions. Gardez les mains visibles et évitez les mouvements brusques. Montrez vos mains vides, paumes ouvertes et levées. Évitez de pointer du doigt, de crier et de hurler.

Attendez-vous à être détenu et éventuellement fouillé.

Les agents pénètrent dans un lieu très incertain et chaotique et se concentreront sur le balayage de l'ensemble du bâtiment afin de s'assurer qu'il n'y a pas d'autres tireurs ou menaces. Les agents travaillent généralement en équipe et peuvent être en uniforme ou en tenue tactique. Les premiers agents peuvent ignorer les personnes blessées qui demandent de l'aide jusqu'à ce que les lieux soient sécurisés, mais ils reviendront pour leur porter secours et les évacuer.

Les premiers intervenants n'entreront pas dans le bâtiment et n'aideront pas les victimes tant que la menace n'aura pas été neutralisée.

Ne ripostez qu'en dernier recours.

Votre sécurité passe avant tout. Il n'est conseillé de tenter d'arrêter un tireur actif que s'il se trouve à proximité immédiate et que vous ne pouvez prendre aucune des mesures de sécurité susmentionnées. En gros, n'essayez cela que si c'est votre seule option pour survivre.

Enfin, réfrénez votre curiosité.

Si une fusillade se produit dans votre quartier et que vous n'êtes pas directement impliqué dans la situation, restez à distance de sécurité.

Cela peut sembler évident, mais si quelqu'un tire avec une arme à feu, vous devez vous éloigner des coups de feu.

Si une fusillade a lieu dans votre quartier, restez à l'intérieur, verrouillez vos portes et attendez que les forces de l'ordre vous donnent le feu vert pour quitter votre domicile.

1. Communiquez à tous les membres de votre communauté, de manière proactive et sans susciter la peur, qu'ils doivent prendre au sérieux les menaces qu'ils entendent, lisent et voient, et encouragez-les à signaler leurs préoccupations à l'école et aux autorités locales.
2. Collaborez avec les premiers intervenants locaux pour élaborer des plans d'intervention et organisez avec eux des exercices et des simulations à grande échelle.
3. Formez régulièrement et fréquemment les élèves, les enseignants, le personnel, les cliniciens et les administrateurs à la manière de réagir dans des situations stressantes à toutes sortes d'urgences, y compris les tireurs actifs, au moyen d'exercices et, lorsque cela est possible et approprié, d'exercices à grande échelle.
4. Intégrez la prévention du crime par l'aménagement du milieu (PCAM) dans les nouveaux projets de construction et de rénovation afin de retarder, voire d'empêcher, l'entrée d'agresseurs potentiels. Une mise en œuvre adéquate des concepts de PCAM permet aussi aux administrateurs d'avoir une meilleure vue d'ensemble de ce qui se passe sur le campus et autour de celui-ci, ce qui améliore également la sécurité.
5. Adoptez plusieurs niveaux de notification d'urgence/de masse afin que ceux qui le peuvent puissent prendre des mesures pour se protéger en se confinant, en évacuant les lieux ou en évitant la zone où se déroule l'urgence. Les notifications d'urgence doivent être utilisées pour communiquer avec votre communauté avant, pendant et après une situation d'urgence. De plus, dotez-vous des radios bidirectionnelles afin que le personnel puisse communiquer pendant une situation d'urgence.
6. Créez des équipes multidisciplinaires d'évaluation des menaces et des comportements afin d'identifier les personnes à risque qui montrent des signes indiquant qu'elles pourraient se faire du mal ou faire du mal à autrui, et d'intervenir auprès de celles-ci.
7. Mettez en place des lignes d'appel anonymes (textos, courriel et/ou téléphone) afin que les élèves et le personnel puissent signaler de manière anonyme tout comportement inquiétant aux administrateurs de l'école et aux équipes d'évaluation des menaces/comportements. Encouragez l'utilisation de ces solutions et informez la communauté scolaire sur la manière de les utiliser. **SI VOUS VOYEZ/ENTENDEZ QUELQUE CHOSE, DITES-LE!**
8. Installez des serrures et d'autres équipements de contrôle de l'accès appropriés pour empêcher ou au moins retarder l'entrée de personnes non autorisées dans les écoles.
9. Élaborez et mettez en œuvre un système efficace de gestion des visiteurs et de l'accès à l'école.
10. Élaborez des plans et des processus efficaces de réunification des parents et des élèves.
11. Prévoyez des services de santé mentale après une tragédie afin que les élèves, le personnel, les cliniciens, les administrateurs et les enseignants puissent se remettre émotionnellement, même s'ils n'ont pas été blessés physiquement lors de l'attaque.
12. Élaborez les plans, politiques et procédures nécessaires à la mise en œuvre des points 1 à 11.

Cette liste n'est pas exhaustive et chaque point comporte de multiples facettes. Cela dit, il est parfois nécessaire de revenir à l'essentiel. Cela est particulièrement vrai pour les personnes qui sont nouvelles dans l'école, mais cela est également vrai pour ceux d'entre nous qui auraient pu oublier.

Un tireur actif est une personne qui tente de tuer des gens dans un espace confiné ou une zone peuplée. Les tireurs actifs utilisent généralement des armes à feu et

**CELA PEUT ARRIVER
N'IMPORTE OÙ. CELA PEUT
ARRIVER N'IMPORTE QUAND.**

**Si vous êtes impliqué dans
une fusillade...**



**Si vous voyez
quelque chose,
signalez-le.**



**Avant de courir,
repérez les
sorties.**



**Trouvez un
endroit où vous
cacher.**

Pour vous aider à vous préparer aux confinements, vous pouvez continuer à effectuer des exercices et des activités de préparation en suivant les lignes directrices figurant dans les politiques et les procédures de votre district scolaire.

En situation d'urgence, la sécurité de vos élèves, de votre personnel et de vos visiteurs prime sur des mesures telles que la distanciation sociale. Des scénarios et des discussions peuvent avoir lieu pendant ces périodes (ou à tout autre moment).

- Fixez une durée de formation (15 min.).
- Utilisez les plans d'étage propre à votre école.
- Affichez les plans d'étage sur un tableau interactif ou un rétroprojecteur, indiquez l'emplacement actuel.
- La discussion doit être adaptée au niveau scolaire/à l'âge.
- Passez en revue les politiques et procédures de confinement de la division. Sensibilisez les élèves au contrôle des visiteurs/de l'accès.
- Discussions sur les scénarios :
 - Discutez en tenant compte de l'emplacement actuel et de différents emplacements.
 - Discutez des différents types d'incidents (p. ex., un intrus dans l'école, à l'extérieur de l'école).
- Réflexion critique et connaissance de la situation.
- Il faut tenir compte des élèves ayant des besoins particuliers. Il n'existe pas de réponse unique pour les élèves ayant des besoins particuliers. L'école doit examiner chaque cas individuellement.
- Des sujets adaptés à l'âge peuvent être abordés pendant les périodes sensibles. Cela permettra de mettre l'accent sur les capacités de réflexion critique.
- Si vous voyez quelque chose, signalez-le, évaluation des risques de menaces violentes, utilisez les ressources disponibles pour faciliter les discussions.
- Petite enfance : promenade à pied dans et autour de l'école. Échelonner les classes et les âges pour respecter la distanciation sociale.
- Insistez sur le fait qu'il s'agit d'une compétence de sécurité utile tout au long de la vie (centre commercial, programmes après l'école, restaurants, église, etc.).



Stratégies de sécurité à faible coût pour les installations scolaires

Voici une série de mesures de sécurité en milieu scolaire qui peuvent être mises en œuvre à peu ou pas de frais et sans recourir à des technologies complexes.

Généralités

À l'aide des données issues des rapports d'incidents, localisez les points sensibles dans l'école et envisagez des solutions de rechange. Il existe quatre façons d'améliorer la sécurité dans les écoles :

1. Moderniser les installations ou les éléments fondamentaux.
2. Ajouter des dispositifs de sécurité électroniques.

3. Augmenter les effectifs.
4. Améliorer l'ambiance à l'école.

La meilleure solution consiste souvent à combiner deux ou plusieurs mesures.

Préparez les renseignements d'urgence relatifs aux installations scolaires à l'intention des administrateurs et des premiers intervenants. Incluez au minimum :

1. Un plan d'emplacement indiquant les rues environnantes, les points d'accès principaux et secondaires, les bornes d'incendie, les lignes électriques, les canalisations d'eau, de gaz et de communication;
2. Des plans des étages de l'école à échelle réduite indiquant les noms et numéros des pièces, les voies d'évacuation, les entrées et sorties du bâtiment, les zones de refuge désignées, les points d'accès au toit et l'emplacement du panneau du système de sonorisation, du panneau d'alarme intrusion, du panneau d'alarme incendie, de la vanne d'arrêt des têtes d'extincteur, du panneau de commande électrique principal, de la vanne d'arrêt principale du gaz ou du mazout, des réservoirs de mazout, de la vanne d'arrêt principale de l'eau, de la vanne d'arrêt principale du système CVC, du générateur de secours et des boîtes à tuyaux d'incendie.



À l'extérieur de l'école

Utilisez des panneaux, de la végétation, des clôtures ou d'autres moyens pour délimiter clairement le terrain de l'école. Des limites bien définies témoignent du respect et de la propriété du terrain, des qualités qui ont

tendance à être réciproques chez les élèves, le personnel et la communauté. En milieu urbain, les trottoirs suffisent souvent à délimiter un ou plusieurs côtés, les autres étant délimités par des objets, des clôtures ou des bâtiments. En milieu rural, l'aménagement paysager peut suffire s'il est bien conçu.

- Taillez les arbustes et les arbres et déplacez les autres obstacles tels que les poubelles afin d'éliminer les cachettes et d'offrir une bonne visibilité sur l'ensemble du terrain de l'école. Lorsque la végétation obstrue la vue, les branches d'arbres doivent être coupées à moins de 2,10 m et les buissons taillés à 90 cm (45 cm pour la végétation bordant les allées). Cela permet une surveillance aisée par le personnel de l'école, les voisins, les piétons et les voitures de patrouille.
- Empêchez l'accès aux fenêtres et aux toits en taillant les arbres, en déplaçant les objets situés près de l'école qui peuvent être utilisés comme dispositifs d'escalade et en vous assurant que les gouttières, les supports de passerelles couvertes, les lampadaires et autres éléments de l'école ou du site ne peuvent pas être escaladés. Il est étonnamment facile d'accéder aux fenêtres et aux toits de certaines écoles, ce qui les expose au vandalisme et aux effractions.
- Taillez régulièrement les arbres situés à proximité des sorties de l'école, des voies d'accès et des câbles électriques afin qu'ils ne bloquent pas l'accès au site et l'entrée et la sortie de

l'école en cas d'urgence. • Sécurisez les trappes de toit, les puits de lumière ouvrables, les portes des équipements sur le toit et les panneaux d'accès. Dans la mesure du possible, il est préférable de le faire depuis l'intérieur de l'école afin que les serrures et les loquets ne soient pas exposés.

- Assurez-vous que les bornes d'incendie situées sur le terrain de l'école et à proximité sont visibles et dégagées.
- Protégez le terrain et les installations de l'école et effectuez immédiatement les réparations nécessaires à l'intérieur ou à l'extérieur. Des écoles bien entretenues favorisent un comportement ordonné en démontrant le respect et la propriété des biens. Cela contribue à prévenir le vandalisme et, en fin de compte, à réduire les coûts d'entretien et de réparation.
- Inspectez régulièrement l'éclairage extérieur pour détecter les dommages et l'usure des ampoules et effectuez immédiatement les réparations nécessaires. Les vandales s'attaquent souvent aux luminaires extérieurs et recherchent les zones obscurcies par un éclairage défectueux. Ajoutez des luminaires supplémentaires si nécessaire.
- Clôturez ou fermez les niches et les angles morts dans les murs extérieurs qui constituent des cachettes. Veillez toutefois à ne pas gêner ou obstruer les issues de secours. Si des portes extérieures sont concernées, consultez les services locaux chargés de la sécurité incendie ou de la construction.
- Signalez clairement et séparez les places de stationnement réservées aux visiteurs. Ces places doivent être faciles à trouver, situées si possible à proximité de l'entrée principale, et séparées des places réservées au personnel et aux élèves. Numérotez les places de stationnement réservées aux visiteurs et utilisez des panneaux pour diriger les visiteurs vers leur zone de stationnement.
- Séparez l'accès des bus et des voitures des installations scolaires et des aires de jeux à l'aide de bordures, de bornes amovibles ou de barrières qui permettent l'accès aux véhicules d'urgence, mais maintiennent les autres véhicules à distance.
- Installez des dispositifs de modération de la circulation (panneaux d'arrêt, marquages au sol, dos d'âne) dans les stationnements et les allées.
- Donnez à chaque installation scolaire un marquage distinctif pour aider les intervenants d'urgence, les nouveaux élèves et les visiteurs à trouver rapidement leur chemin. Utilisez des noms, des numéros, des icônes, des couleurs ou des illustrations. Les marquages réfléchissants sont idéaux.
- Marquez clairement l'entrée principale de l'école et placez des panneaux sur les autres entrées pour rediriger les visiteurs vers l'entrée principale. Les panneaux doivent comporter des flèches, des cartes ou des indications, et pas seulement la mention « Les visiteurs doivent se présenter au bureau ».
- Assurez-vous que les prises d'air frais des systèmes



mécaniques de l'école sont protégées et situées à au moins 3,6 m du sol ou qu'elles sont inaccessibles. Cela réduit le risque d'exposition accidentelle ou intentionnelle à des substances irritantes, malsaines ou dangereuses.

- Assurez-vous que les salles de classe mobiles sont correctement identifiées, éclairées et fixées, et que les attelages et les timons ont été retirés et que l'accès en dessous est restreint par des clôtures, des bardages ou d'autres matériaux. Les espaces non sécurisés sous les salles de classe mobiles peuvent être utilisés pour cacher des personnes, des armes, des marchandises de contrebande et des engins incendiaires. Évaluez ces installations.

À l'intérieur de l'école

- Personne, à l'exception du personnel et des élèves, ne doit avoir accès à l'école sans être accompagné.
 - Les parents doivent rester au bureau s'ils viennent chercher leurs enfants.
 - Les entreprises/organismes extérieurs doivent s'enregistrer et être accompagnés (entrepreneurs, releveurs de compteurs, inspecteurs alimentaires, livreurs, etc.).
- Limitez l'utilisation des entrées du bâtiment à une seule ou au nombre le plus restreint possible. Ajustez les serrures de toutes les autres entrées, y compris les salles de classe mobiles, les salles de classe s'ouvrant sur l'extérieur et les entrées de cuisine, de livraison et d'entretien, afin qu'elles ne puissent pas être ouvertes de l'extérieur sans clé, carte de proximité ou autre dispositif.
- Inspectez régulièrement (tous les mois) les portes extérieures pour détecter les dommages et les serrures défectueuses, et effectuez immédiatement les réparations nécessaires. Les portes de l'école sont très sollicitées. Les cadres, les hublots, les charnières, les serrures et les loquets doivent être examinés au moins une fois par mois, puis lubrifiés, ajustés et réparés si nécessaire.
- Installez des têtiers sur les loquets des portes extérieures pour empêcher leur forçage. Des trousse de têtiers sont disponibles auprès des fournisseurs de quincaillerie de porte et sont faciles à installer.
- Installez des judas dans les portes extérieures dépourvues de fenêtres ou de vitrages latéraux afin d'identifier les personnes qui souhaitent entrer.
- Mettez en place des procédures strictes pour le contrôle des clés. Lorsque des clés sont utilisées, leur contrôle rigoureux renforce la sécurité des installations et réduit les dépenses liées au remplacement des serrures et à la délivrance de nouvelles clés en cas de perte ou de vol.
- Veillez à ce que les points d'accès internes entre l'école et les installations à usage commun soient limités et sécurisés. Les issues de secours ne doivent pas être compromises.
- Le cas échéant, numérotez ou renumérotez les portes et les pièces de manière logique et séquentielle, étage par étage, afin que les services d'urgence puissent les localiser rapidement. Cela inclut la numérotation des portes extérieures et des portes d'escalier. Envisagez de retirer les étiquettes de porte telles que « Salle des téléphones »,

« Salle technique », etc., afin que l'utilisation de la pièce ne puisse pas être identifiée par des intrus.

- Envisagez d'afficher les numéros des pièces sur les fenêtres des salles de classe afin qu'ils soient facilement visibles par les premiers intervenants depuis l'extérieur de l'école.
- Inspectez régulièrement toutes les fenêtres accessibles depuis la rue afin de détecter tout dommage ou défaut matériel et effectuez immédiatement les réparations nécessaires. Cela permet d'éviter les accidents et les blessures et réduit les possibilités de passage non autorisé de personnes, d'armes et de marchandises de contrebande.
- Assurez-vous que toutes les fenêtres des salles de classe destinées à servir de moyen d'évacuation secondaire sont en état de fonctionnement et ne sont pas bloquées par des moustiquaires, des grilles de sécurité, des persiennes, des auvents ou d'autres dispositifs. Les fenêtres d'évacuation doivent être facilement accessibles et s'ouvrir facilement de l'intérieur.
- Envisagez une politique d'extinction totale des lumières dans l'école lorsqu'elle n'est pas utilisée. Cette politique part du principe que les lumières des intrus les trahissent. Sa mise en œuvre ne coûte rien et peut réduire considérablement les factures d'énergie. Discutez-en avec votre service de police local.
- Si les cambriolages sont un problème, installez des détecteurs de mouvement à l'intérieur de l'école qui déclenchent des alarmes anti-intrusion et alertent la police. Les détecteurs de mouvement doivent compléter la politique d'extinction totale des lumières mentionnée ci-dessus.
- Verrouillez les pièces et les espaces inoccupés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Cette pratique nécessite la pleine coopération des enseignants et du personnel.
- Gardez les loquets des portes en position verrouillée dans les salles de classe occupées afin qu'en cas de confinement de l'école, les enseignants puissent simplement fermer les portes. Cette pratique évite aux enseignants de s'exposer lorsqu'ils sortent pour verrouiller les portes de leur classe.
- Gardez les voies d'évacuation — couloirs, escaliers, cages d'escalier et sorties — exemptes d'obstacles et de matériaux inflammables. Voici quelques exemples de violations courantes du code de prévention des incendies : (1) obstacles tels que des cartons vides, des boîtes de tubes fluorescents usagés, des chariots, des bureaux, des tables et des chaises, des tondeuses à gazon, des étagères en acier, des casiers à ballons, du matériel entreposé, et (2) risques de trébuchement tels que des cordons électriques, des outils, du bois et des tuyaux.
- Veillez à ce que moins de 20 % de l'espace mural des salles de classe ou des couloirs soit recouvert de matériel pédagogique et d'œuvres d'art. Les codes de prévention des incendies interdisent généralement une couverture supérieure à 20 % pour des raisons de sécurité incendie. Veillez à ce que les commandes d'éclairage des couloirs et des toilettes soient protégées contre toute utilisation non autorisée. L'installation d'interrupteurs à clé est la solution

la plus simple à ce problème.

- Assurez-vous que tous les espaces de l'école nécessitant deux sorties disposent effectivement de deux sorties fonctionnelles. Cela inclut les salles de classe.
- Tous les mois, vérifiez que les panneaux de sortie sont visibles et éclairés. Conservez un stock d'ampoules et de pièces de rechange afin de pouvoir les remplacer et les réparer immédiatement.
- Tous les mois, vérifiez que les alarmes incendie, les extincteurs et les autres équipements de sécurité incendie fonctionnent correctement et que le personnel est formé à l'utilisation des extincteurs.
- Affichez des plans d'évacuation d'urgence clairs et précis dans les salles de classe et les autres espaces importants de l'école, ainsi qu'aux emplacements clés des couloirs. Prévoyez au moins deux itinéraires d'évacuation de rechange. Pour plus de clarté, attribuez-leur un code couleur « rouge », « bleu », etc. Assurez-vous que les plans sont correctement orientés.
- Assurez-vous que toutes les salles de classe, y compris les salles de classe mobiles, disposent d'un système de communication bidirectionnel avec le bureau. La plupart des écoles disposent d'un système de sonorisation, mais beaucoup n'ont pas de système d'interphone bidirectionnel.
- Installez un bouton de panique ou un avertisseur de contrainte à la réception de l'école et dans la zone du bureau principal afin d'alerter le personnel clé.
- Utilisez l'identification de l'appelant sur tous les téléphones de l'école afin d'identifier et de dissuader les appelants menaçants.
- Assurez-vous que des fournitures médicales sont disponibles à plusieurs endroits dans l'école, tels que : l'infirmerie, le gymnase, les salles de sciences, d'économie domestique et d'arts industriels, le bureau du concierge et le bureau administratif.
- Assurez-vous que les zones de refuge désignées (espaces sûrs dans l'école lorsqu'une évacuation n'est pas possible) sont équipées de protections appropriées pour les fenêtres et les portes. Cela inclut des portes et des fenêtres solides et verrouillables pour protéger contre les vents violents et les débris volants.
- Si le système de ventilation de l'école dispose d'une commande principale, installez un interrupteur d'arrêt dans le bureau du directeur. Si cela n'est pas possible, assurez-vous que le personnel administratif de l'école sait où se trouve la commande principale et comment la faire fonctionner. Organisez régulièrement des exercices d'arrêt.
- Assurez-vous que la communication RF (par radiofréquence) est possible dans toute l'école. Cette capacité est essentielle pour les services d'urgence locaux. Invitez-les à faire des essais dans toutes les parties de l'école. En cas de problème, installez des répéteurs si nécessaire.

- Installez une alimentation de secours à batterie ou un générateur portable pour les téléphones et les communications d'urgence. Les écoles qui ne disposent pas d'une alimentation sans interruption (ASI) doivent disposer d'une source de secours suffisante pour maintenir les communications vocales pendant au moins plusieurs heures, de préférence 24 heures. Testez régulièrement l'alimentation de secours.
- Limitez l'accès à toutes les pièces et tous les espaces contenant le câblage, l'équipement et les commandes de l'école, y compris l'accès aux panneaux électriques ou de commande. Il s'agit d'une procédure normale dans la plupart des écoles, mais il est judicieux de vérifier régulièrement si des portes et des panneaux d'accès sont déverrouillés ou cassés, si des câbles de communication sont lâches ou exposés et s'il y a des signes d'altération des panneaux de plafond suspendus.
- Prévoyez un éclairage de secours dans les escaliers, les couloirs et les pièces sans fenêtres. Si un éclairage de secours est prévu, vérifiez son fonctionnement tous les mois (conformément aux exigences du code de prévention des incendies).
- and flying debris.
- If the school's ventilation system has a master control, provide a shut-off switch in the principal's office. If that is not feasible, ensure administrative school staff know where the master control is located and how to operate it. Conduct regular shut-off drills.
- Ensure RF (radio frequency) communication is possible throughout the school. This capability is critical for local emergency responders. Invite them to test all parts of the building. Where there are problems, install repeaters as necessary.
- Install a battery or portable generator backup power supply for telephones and emergency communications. Schools without an uninterrupted power supply (UPS) should have a sufficient backup source to maintain voice communications for at least several hours, preferably 24. Routinely test the backup power supply.
- Restrict access to all rooms and spaces containing building wiring, equipment, and controls, including access to electrical or control panels. This is a normal procedure in most schools, but it's wise to routinely check for unlocked or broken doors and access panels, loose or exposed communication wiring, and signs of tampering with suspended ceiling panels.
- Provide back-up emergency lighting in stairs, hallways, and rooms without windows. If emergency lighting is provided, check its operation on a monthly basis (as per fire code requirements).



MANITOBA
School Boards
 ASSOCIATION

ASSOCIATION DES
 COMMISSIONS SCOLAIRES
 DU MANITOBA

mbschoolboards.ca

Œuvres citées

National Clearinghouse for Educational Facilities au National Institute of Building Sciences www.ncef.org. Préparé grâce à une subvention du U.S. Department of Education, Office of Safe and Drug-Free Schools ©2008, National Institute of Building Sciences